

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES TRANSPORTS
URBAINS SOISSONNAIS (SITUS)**

**8 Rue de la Buerie – 02200 SOISSONS
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
Séance du Lundi 30 septembre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi trente septembre à dix-huit heures, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal des Transports Urbains Soissonnais, convoqué par le Président, Olivier ENGRAND, s'est réuni, à la salle « Légion d'honneur » de l'Hôtel de Ville de Soissons, pour sa séance (Place de l'Hôtel de Ville, 02200 Soissons).

Date de la convocation :

23 septembre 2024

NOMBRE DE MEMBRES			
Membres en exercice	Membres présents	Pouvoirs donnés	Qui ont pris part à la délibération
26	23	1	22

Sous la Présidence de M. Loïc LALYS, président du SITUS

Présents : Mme BERGÉ Séverine, Mme BILLECOQ Elisabeth, Mme DENUNCQ, Isabelle, Mme LALUC Sylvie, Mme MARTIN Nathalie, Mme VOYEUX Eliane, M. BOURGEOIS Guillaume, M. COUTEAU Jean-Marie, M. COUVREUX Claude, M. DESPREZ Didier, M. DESUMEUR Alex, M. DEULCEUX Christian, M. D'HIVER Gérard, Mr ENGRAND Olivier, M. FAUCON Emilien, M. LALYS Loïc, M. MADIOT Claude, M. PAGANO Jean-Baptiste, M. PHILIPON Vincent, M. ROUTIER Thierry, M. WALLE Dominique

Présent non votant : Mme FERTON-HERPE Thérèse, Mme COUPEZ Sylvie

Pouvoir :

M. CHOQUENET Vincent donne pouvoir à M. MADIOT Claude

Secrétaire de séance : M. PAGANO Jean-Baptiste

Ont assisté :

Personnel du SITUS : Mme AIT OUMEZIANE Djedjiga, Mme HALLEZ-DUBOIS Laurène, Mme ZINE EL ABIDINE Aziza, Mr LAUTIER Romain

Le absents sont excusés

Désignation des représentants titulaires et suppléants du SITUS pour le GART.	Rapport
	N°6

Par délibération du 13 Décembre 1984, le SITUS a décidé d'adhérer au Groupement des Autorités Responsables de Transport (GART) et a, depuis cette date, reconduit, chaque année son adhésion.

L'article premier des statuts du "Groupement des Autorités Responsables de Transport (GART)" fixe le but de l'association :

- assurer les échanges d'informations entre les élus responsables de transports collectifs, des déplacements de personnes et des transports de marchandises ;
- ouvrir le dialogue avec tous les acteurs concernés par les déplacements ;
- être l'interprète des autorités organisatrices de transport pour toutes les questions relatives aux déplacements de personnes et aux transports de marchandises auprès de l'Etat et de l'Union européenne ;
- développer les échanges sur les transports collectifs, les déplacements de personnes et les transports de marchandises avec les collectivités territoriales au niveau européen et mondial.

Suite au changement du Président du SITUS et afin d'être représenté à l'Assemblée Générale de cet organisme, il est nécessaire de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant, membres du Comité Syndical.

Ces représentants assistent à l'Assemblée Générale annuelle au cours de laquelle ils peuvent émettre un avis sur les questions à l'ordre du jour. Ils peuvent faire acte de candidature au Conseil d'Administration du GART.

Il est procédé à la désignation du représentant titulaire et du représentant suppléant :

Les candidatures de M. FAUCON Emilien, comme représentant titulaire et de M. BOURGEOIS Guillaume, comme représentant suppléant sont proposées.

Le Comité Syndical donne son accord pour procéder à un vote à mains levées.

Il est procédé au vote.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 002-250204120-20240930-30092024_6-DE



DELIBERATION

M. FAUCON Emilien et M. BOURGEOIS Guillaume sont élus respectivement comme représentant titulaire et suppléant du SITUS à l'Assemblée Générale du GART.

Vote :

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0 Refus de vote : 0

Et ont signé au registre les membres présents

Affiché, le 1^{ER} octobre 2024

Pour extrait conforme,

Le Président,

Loïc LALYS

